

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 24 avril 2019 à 9 h 50, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Julien Lefrançois, assistant-greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président  
Mme Émilie Villeneuve

---

**Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.**

**CE-2019-0743 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acte de correction lié à la cession par la Ville de Québec en faveur de la Coopérative d'habitation «Harmonie» de Québec, signée le 4 juin 2003, pour l'immeuble situé au 430-460, rue de l'Aqueduc et au 576-586, boulevard Charest Ouest, désigné comme étant le lot 5 341 558 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou - [AJ2019-011](#) (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, le consentement à l'acte de correction, annulant la clause « Obligation permanente » que l'on retrouve au contrat de cession publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Québec, sous le numéro 10 461 577. Cette correction annule l'obligation que l'immeuble cédé ne serve que pour du logement social, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'acte de correction joint au sommaire décisionnel.

**CE-2019-0744 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de produire une requête en désistement total sans frais d'un avis d'expropriation - AJ2019-015 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation au Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures nécessaires à l'obtention d'un désistement total sans frais de l'avis d'expropriation publié à Québec le 13 mai 2011 sous le numéro 18 120 264, déposé auprès du Tribunal administratif du Québec dans le dossier SAI-Q-173769-1104, et à publier l'ordonnance de désistement au registre foncier.

---

**CE-2019-0745 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour la tonte de pelouse, fauchage et nettoyage de terrains - 2019, 2020 et 2021 - Lots 1 à 17 - (Appel d'offres public 53233) - AP2019-190 (CT-2409329, CT-2409331, CT-2409332, CT-2409345, CT-2409347, CT-2409348, CT-2409349, CT-2409351, CT-2409352, CT-2409354, CT-2409356, CT-2409357, CT-2409359, CT-2409360, CT-2409362, CT-2409363) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication aux firmes suivantes des contrats en vue d'effectuer des travaux de tonte de pelouse, fauchage et nettoyage de terrains, années 2019, 2020 et 2021 - Lots 1 à 12 et 14 à 17 pour trois saisons, soit du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2019, du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2020 et du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2021, conformément à la demande publique de soumissions 53233 et aux prix unitaires de leurs soumissions respectives du 21 février 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes :

1<sup>o</sup> Lots 1, 3, 4 et 14 - Secteurs A1, A3, B1 et E1 : *Le Groupe Essa inc.* :

- Lot 1 - Secteur A1 : Sainte-Foy, pour une somme de 545 906,88 \$, excluant les taxes;
- Lot 3 - Secteur A3 : Val-Bélair, pour une somme de 220 465,44 \$, excluant les taxes;
- Lot 4 - Secteur B1 : Sillery et Haute-Ville, pour une somme de 236 382,48 \$, excluant les taxes;
- Lot 14 - Secteur E1 : Beauport Nord, pour une somme de 207 257,76 \$, excluant les taxes;

2<sup>o</sup> Lots 2, 7, 9 et 10 - Secteurs A2, C1, C3 et D1 : *Villéco inc.* :

- Lot 2 - Secteur A2 : Cap-Rouge, pour une somme de 574 846,33 \$, excluant les taxes;
- Lot 7 - Secteur C1 : Duberger-Les Saules et Neufchâtel, pour une somme de 275 792,90 \$, excluant les taxes;
- Lot 9 - Secteur C3 : Vanier et Lebourgneuf, pour une somme de 356 090,45 \$, excluant les taxes;
- Lot 10 - Secteur D1 : Charlesbourg Sud et Trait-Carré, pour une somme de 332 167,54 \$, excluant les taxes;

3<sup>o</sup> Lots 5 et 6 - Secteurs B2 et B3 : *9330-4343 Québec inc.* :

- Lot 5 - Secteur B2 : Duberger et Basse-Ville, pour une somme de 230 528,10 \$, excluant les taxes;

- Lot 6 - Secteur B3 : Limoilou, pour une somme de 97 263,27 \$, excluant les taxes;
- 4° Lots 8, 11, 15 et 16 - Secteurs C2, D2, E2 et E3 : *Verdure Royale inc.* :
- Lot 8 - Secteur C2 : Des Châtel, Loretteville et Saint-Émile, pour une somme de 229 995,42 \$, excluant les taxes;
  - Lot 11 - Secteur D2 : Charlesbourg Nord, pour une somme de 266 613,72 \$, excluant les taxes;
  - Lot 15 - Secteur E2 : Giffard et Limoilou, pour une somme de 306 521,43 \$, excluant les taxes;
  - Lot 16 - Secteur E3 : Beauport Centre et Courville, pour une somme de 209 275,86 \$, excluant les taxes;
- 5° Lot 12 - Secteur D3 - Lac Saint-Charles : *Groupe Bel Cour inc.*, pour une somme de 85 554 \$, excluant les taxes;
- 6° Lot 17 E4 - Fauchage des secteurs E1, E2 et E3 : *Gaudreault & Frères inc.*, pour une somme de 101 840,11 \$, excluant les taxes.

---

**CE-2019-0746 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour l'entretien des aménagements paysagers du domaine de Maizerets et de l'Arboretum - 2019 à 2021 (Dossier 56719) - AP2019-204 (CT-2417656) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication à *Société du domaine Maizerets inc.* du contrat pour l'entretien des aménagements paysagers du domaine de Maizerets et de l'Arboretum - années 2019 à 2021, pour une somme de 416 063,97 \$, excluant les taxes, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes, répartie comme suit :

- Pour l'année 2019 : 136 627,44 \$, excluant les taxes;
  - Pour l'année 2020 : 138 678,18 \$, excluant les taxes;
  - Pour l'année 2021 : 140 758,35 \$, excluant les taxes.
- 

**CE-2019-0747 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination d'un membre du comité d'analyse et de recommandation pour l'octroi de financement par la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* - DE2019-110 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'acceptation de la démission de madame Élisabeth Bélanger, copropriétaire et présidente de *La Maison Orphée inc.*, à titre de membre du comité d'analyse et de recommandation pour l'octroi de financement par la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*;
- 2° la nomination de monsieur Louis Beaulieu-Charbonneau, ing., MBA, directeur de l'unité d'affaires de Québec, *Eddyfi inc.*, à titre de membre du

comité d'analyse et de recommandation pour l'octroi de financement par la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour un mandat de deux ans, renouvelable.

---

**CE-2019-0748 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la délégation de compétence en matière d'expédition des avis d'évaluation et des avis de modification - Délégation à l'évaluateur des pouvoirs et obligations dévolus au greffier pour l'expédition des avis d'évaluation, des avis de modification et autres - GA2019-005 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de déléguer à l'organisme municipal responsable de l'évaluation, en l'occurrence l'agglomération de Québec, l'exercice de la compétence en matière d'expédition des avis d'évaluation et en matière d'expédition des avis de modification du rôle, conformément à l'article 196 de la *Loi sur la fiscalité municipale*. La présente délégation est effective immédiatement et sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2029.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'acceptation de la délégation de compétence du conseil de la ville en matière d'expédition des avis d'évaluation et en matière d'expédition des avis de modification du rôle, conformément à l'article 196 de la *Loi sur la fiscalité municipale*;
- 2° la délégation à l'évaluateur des pouvoirs et obligations dévolus au greffier pour l'expédition des avis d'évaluation, des avis de modification au rôle, aux demandes de révision et les autres actions nécessaires reliées à ces fonctions, prévues à la *Loi sur la fiscalité municipale*. La présente délégation est effective immédiatement et sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2029.

---

**CE-2019-0749 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le Règlement de l'agglomération sur le versement de subventions, pour l'année 2019 et les suivantes, en vertu du Règlement de l'agglomération sur le programme de subvention à la réalisation de logements sociaux, relativement à des contraintes de sites et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1261 - PA2019-057 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur le versement de subventions, pour l'année 2019 et les suivantes, en vertu du Règlement de l'agglomération sur le programme de subvention à la réalisation de logements sociaux, relativement à des contraintes de sites et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1261;
- 2° l'appropriation de 150 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10% du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1261. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2019-0750 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les états financiers 2018 de la *Société municipale d'habitation Champlain* - SO2019-003 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte et d'approuver les états financiers de la *Société municipale d'habitation Champlain* (SOMHAC), pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, le tout conformément à l'article 4.8 des lettres patentes de la SOMHAC.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la recommandation à la Ville de Québec de prendre acte et d'approuver les états financiers de la *Société municipale d'habitation Champlain* (SOMHAC), pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, conformément à l'article 4.8 des lettres patentes de la SOMHAC.

---

**CE-2019-0751 Approbation de la tenue d'une vente de livres et du don des livres invendus à *Kira Burundi* - AP2019-233 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° le Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales à mandater *L'Institut Canadien de Québec* pour procéder à la vente de livres et de documents élagués provenant des bibliothèques de la ville de Québec;
  - 2° *L'Institut Canadien de Québec* à utiliser les fonds recueillis lors de la *Méga Bibliovente* pour l'achat de biens culturels et de licences numériques pour les bibliothèques de la ville de Québec;
  - 3° le don des livres et documents invendus lors de la *Méga Bibliovente* à *Kira Burundi* pour équiper leurs centres de lecture et d'animation culturelle.
- 

**CE-2019-0752 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur la lutte à la propagation de l'agrile du frêne*, R.V.Q 2763 - A4PQ2019-007 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur la lutte à la propagation de l'agrile du frêne*, R.V.Q. 2763.

---

**CE-2019-0753 Attribution d'un toponyme – District électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux – Arrondissement de Beauport - CU2019-033 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de dénommer la rue identifiée par la lettre A sur le plan-repère joint au sommaire décisionnel par l'odonyme suivant : *Touladi, rue du*

---

**CE-2019-0754 Dénominations de bassins de rétention existants ou en construction sur le territoire de la ville de Québec - CU2019-034 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de dénommer officiellement les bassins de rétention ci-dessous :

- *Point du Jour*, bassin de rétention du;
- *Varappe*, bassin de rétention de la;
- *Bigorre*, bassin de rétention de;
- *Brévent*, bassin de rétention du;
- *Pruches*, bassin de rétention des;
- *Faubourg-du-Moulin*, bassin de rétention du.

---

**CE-2019-0755 Autorisation de déposer un formulaire de présentation de demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du *Programme de gestion des actifs municipaux* de la *Fédération canadienne des municipalités* pour les services professionnels en ingénierie – Inspections sous-marines de structures - IN2019-011 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la direction du Service de l'ingénierie à déposer un formulaire de présentation de demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du *Programme de gestion des actifs municipaux* de la *Fédération canadienne des municipalités* pour les services professionnels en ingénierie - Inspections sous-marines de structures (2019);
- 2° que la Ville de Québec s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet soumis au *Programme de gestion des actifs municipaux* de la *Fédération canadienne des municipalités* afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :
  - inspections sous-marines;
  - rapports d'inspection complets;
  - intégration de l'information à la base de données;
  - planification des interventions à réaliser;

- planification des travaux à réaliser;
  - intégration des projets d'interventions et de travaux à réaliser au PQI;
- 3° que la Ville de Québec consacre 78 800 \$ au financement des coûts associés à ce projet pour sa part des coûts admissibles;
- 4° de reconnaître que les activités présentées dans le formulaire de présentation respectent les critères d'admissibilité indiqués dans ce même formulaire de présentation.
- 

**CE-2019-0756** **Demande de permis portant le numéro 20190321-021, soumise pour la réalisation de travaux de démolition complète de la grange située derrière la résidence patrimoniale sise au 1405, côte des Érables dans l'arrondissement des Rivières - PA2019-055 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approuver, à la suite de la recommandation du conseil local du patrimoine, la demande de permis portant le numéro 20190321-021, soumise pour la réalisation de travaux de démolition complète de la grange située derrière la résidence patrimoniale sise au 1405, côte des Érables dans l'arrondissement des Rivières, sur le lot 1 146 238 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

---

**CE-2019-0757** **Convention de partenariat entre la Ville de Québec et la Caisse Desjardins Des Rivières de Québec relative à l'aménagement d'un nouveau centre communautaire situé au 5720, boulevard de l'Ormière à Québec – Arrondissement des Rivières - DE2019-092 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de la convention de partenariat en vertu de laquelle la *Caisse Desjardins Des Rivières de Québec* verse à la Ville de Québec une somme de 30 000 \$ par année, plus les taxes applicables, pendant dix ans, en contrepartie de visibilité dans l'aménagement d'un centre communautaire situé au 5720, boulevard de l'Ormière à Québec, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la convention de partenariat jointe au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer ladite convention de partenariat.
- 
-

**CE-2019-0758 Ouverture de différentes rues situées dans l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles - AJ2019-009 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif ordonne l'ouverture de différentes rues, situées dans l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles, sur les lots suivants, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, afin qu'elles deviennent publiques :

- 1° la rue des Achillées située sur le lot 5 457 163;
  - 2° la rue Racine et la rue des Nobles situées sur le lot 5 790 186;
  - 3° l'avenue du Lac-Saint-Charles située sur le lot 5 963 251;
  - 4° la route de l'Aéroport et la rue de l'Esplanade situées sur le lot 6 022 982;
  - 5° l'avenue Lapierre située sur les lots 6 168 658 et 6 168 660;
  - 6° la rue Chagall, la rue des Cariatides, la rue de Capri et la rue des Condors situées sur le lot 5 583 833;
  - 7° l'avenue Lapierre et la rue de Vénus situées sur le lot 6 168 684.
- 

**CE-2019-0759 Avis de modification numéro 2 relatif au renouvellement du contrat pour le pompage et le nettoyage des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable (VQ-48241) - AP2019-134 (CT-2408804) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 11 234,21 \$, excluant les taxes, au renouvellement du contrat adjudgé à *Sancovac 2000 inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-0305 du 21 février 2018 pour le pompage et le nettoyage des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0760 Adjudication d'un contrat pour la construction d'un jeu d'eau - Parc du Petit-Village - Arrondissement de Beauport (Appel d'offres public 53256) - AP2019-163 (CT-2421194) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Paradis Aménagement Urbain inc.*, le contrat pour la construction d'un jeu d'eau - Parc du Petit-Village - Arrondissement de Beauport pour une somme de 421 440,10 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53256 et à sa soumission du 21 mars 2019.

---



**CE-2019-0761** Avis de modification numéro 3 au contrat pour la réfection de la ventilation du secteur administratif - Station de traitement des eaux usées Est - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 51791) - **AP2019-169** (CT-2417437) — (Ra-2121)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 38 437,82 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Groupe Symaco inc.* en vertu de la résolution CE-2018-0992 du 16 mai 2018 pour la réfection de la ventilation du secteur administratif - Station de traitement des eaux usées Est - Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0762** Avis de modification numéros 6, 7 et 8 relatifs au contrat d'opération des dépôts à neige Chanoine-Scott, Saint-Thomas-d'Aquin, Godin, Jonquière et Sérénité - Lot 2 (Appel d'offres public 50344) - **AP2019-188** (CT-2417667, CT-2417684, CT-2417710) — (Ra-2121)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 1 059 000 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Hamel Construction inc.* en vertu des résolutions CA3-2017-0238 du 13 septembre 2017, CA1-2017-0389 du 25 septembre 2017 et CA2-2017-0276 du 26 septembre 2017 relativement au contrat d'opération des dépôts à neige Jonquière, Godin et Saint-Thomas-d'Aquin - Lot 2 - Arrondissements de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, de La Cité-Limoilou et des Rivières, conformément aux avis de modification numéros 6, 7 et 8 joints au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0763** Avis de modification numéro 2 relatif à la maison des jeunes *L'Intégrale* - Mise aux normes - Arrondissement de Charlesbourg (Appel d'offres public 52544) - **AP2019-197** (CT-2422042) — (Ra-2121)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 8 962,05 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Constructions Envergure inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-2199 du 21 novembre 2018, pour la maison des jeunes *L'Intégrale* - Mise aux normes - Arrondissement de Charlesbourg, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0764** Adjudication d'un contrat pour le remplacement du site pétrolier - Édifice De Lestres - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 53427) - **AP2019-199** (CT-2422375) — (Ra-2121)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *GMR inc.*, le contrat pour le remplacement du site pétrolier - Édifice De Lestres - Arrondissement de

Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour une somme de 624 500 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53427 et à sa soumission du 10 avril 2019.

---

**CE-2019-0765** Adjudication de contrats pour la fourniture de matériaux granulaires de la date d'adjudication au 30 avril 2020 - Lots 1, 3, 8 et 10 (Appel d'offres public 53212) - **AP2019-201** (Ra-2121)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, les contrats pour la fourniture de matériaux granulaires, de la date d'adjudication au 30 avril 2020 - Lots 1, 3, 8 et 10, conformément à la demande publique de soumissions 53212 et aux prix unitaires de leur soumission respective du 26 février 2019 :

- Lot 1, *Les Entreprises BLC inc.*;
  - Lot 3, *Carrières Québec inc.*;
  - Lots 8 et 10, *Déneigement Daniel Lachance inc.*
- 

**CE-2019-0766** Adjudication d'un contrat pour le Centre de glaces – Lot 12 – Escaliers et garde-corps (BAT 2016-251) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 53038) - **AP2019-222** (CT-2420141) — (Ra-2121)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Tecno Métal inc.*, le contrat pour le Centre de glaces - Lot 12 - Escaliers et garde-corps (BAT 2016-251) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour une somme de 655 585 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53038 et à sa soumission du 6 mars 2019.

---

**CE-2019-0767** Avis de modification numéro 1 au contrat de services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil - Conception d'une passerelle - Rivière Saint-Charles, parc des Saules (POA180555) - Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 51981) - **AP2019-240** (CT-2410619) — (Ra-2121)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 37 908 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *SNC-Lavalin inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1225 du 13 juin 2018 pour des services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil - Conception d'une passerelle - Rivière Saint-Charles, parc des Saules, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0768** Adjudication d'un contrat pour la construction du surpresseur Château-Bigot P4D1 et réaménagement de la chambre de vannes Belvédère P149 (PSP170883 et PSP170888) - Arrondissements de Charlesbourg et de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 53299) - **AP2019-241** (CT-2421606) — (Ra-2121)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Excavations Lafontaine inc.*, la construction du surpresseur Château-Bigot P4D1 et réaménagement de la chambre de vannes Belvédère P149 (PSP170883 et PSP170888) - Arrondissements de Charlesbourg et de La Cité-Limoilou pour une somme de 1 258 713,66 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53299 et aux prix unitaires de sa soumission du 14 mars 2019.

---

**CE-2019-0769** Avis de modification numéro 4 relatif à l'agrandissement du centre communautaire des Chutes - Arrondissement de Beauport (Appel d'offres public 50554) - **AP2019-244** (CT-2421719) — (Ra-2121)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 57 989,83 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Les Entreprises QuébecHab ltée*, en vertu de la résolution CE-2018-0630 du 29 mars 2018 pour l'agrandissement du centre communautaire des Chutes - Arrondissement de Beauport, conformément à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0770** Avis de modification numéro 5 relatif à la construction d'un garage municipal et d'une caserne incendie - Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 50516) - **AP2019-245** (CT-2421731) — (Ra-2121)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 206 034,13 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Construction Marc Drolet inc.*, en vertu de la résolution CE-2017-2071 du 29 novembre 2017 pour la construction d'un garage municipal et d'une caserne incendie - Arrondissement des Rivières, conformément à l'avis de modification numéro 5 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0771** **Annulation de l'appel d'offres public 52939 relatif à la collecte et au transport des matières résiduelles, de porte en porte, des Arrondissements de Charlesbourg et de Beauport - AP2019-249 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif annule l'appel d'offres public 52939 relatif à la collecte et au transport des matières résiduelles, de porte en porte, des Arrondissements de Charlesbourg et de Beauport relevant du processus de la gestion des matières résiduelles, sous la responsabilité de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et de rejeter, à toutes fins que de droit, les trois soumissions reçues.

---

**CE-2019-0772** **Ordonnance modifiant les dates de collecte des résidus verts et des résidus de la tonte de gazon ainsi que les dates d'ouverture du centre de transfert des résidus verts pour le printemps 2019, relative au Règlement de l'agglomération sur la gestion des matières résiduelles, R.A.V.Q. 506 - A3MR2019-002 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte l'ordonnance modifiant les dates de collecte des résidus verts et des résidus de la tonte de gazon ainsi que les dates d'ouverture du centre de transfert des résidus verts pour le printemps 2019 relative au *Règlement de l'agglomération sur la gestion des matières résiduelles*, R.A.V.Q. 506, jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0773** **Participation de madame Cécile Cognet, ingénieure à la Division prévention et contrôle environnemental, à des visites et des échanges techniques à l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, à Bruxelles, en Belgique, du 2 au 7 juin 2019 - A4PQ2019-006 (CT-A4PQ2019-006) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de madame Cécile Cognet, ingénieure à la Division prévention et contrôle environnemental, ou de son remplaçant, à des visites et des échanges techniques à Bruxelles, du 2 au 7 juin 2019 ou à toute autre date fixée par les organisateurs;
  - 2° madame Cécile Cognet à dépenser un montant de 4 000 \$ pour la participation à cet événement;
  - 3° le remboursement des dépenses engagées, sur présentation des pièces justificatives.
-

**CE-2019-0774 Autorisation pour la collecte sur la voie publique de la *Fondation Mira*, en 2019 - BE2019-027 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la collecte sur la voie publique de la *Fondation Mira*, le 11 mai 2019, entre 9 heures et 15 heures, aux intersections mentionnées à l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel;
- 2° les dépenses en services municipaux pour un montant maximal de 2 000 \$, dans le cadre de la collecte de la *Fondation Mira*, le 11 mai 2019.

---

**CE-2019-0775 Autorisation d'approprier une somme maximale de 72 000 \$ à même le *Fonds de développement des territoires*, pour couvrir certaines dépenses du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales dans le cadre de missions de recrutement international - DE2019-094 (CT-DE2019-094) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif approprie une somme maximale de 72 000 \$, à même le *Fonds de développement des territoires*, pour couvrir certaines dépenses du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales dans le cadre de missions de recrutement international.

---

**CE-2019-0776 Subventions aux regroupements de gens d'affaires, dans le cadre du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial - Volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des regroupements de gens d'affaires* - DE2019-123 (CT-DE2019-123) — (Ra-2121)**

---

Madame la conseillère Marie-Josée Savard déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier potentiel dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Elle mentionne la nature générale de son intérêt dans le dossier. Elle quitte la séance à 10 h 55.

Monsieur le conseiller Rémy Normand préside la séance.

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° verse les subventions indiquées dans le tableau-synthèse à l'annexe 2 jointe au sommaire décisionnel, à chacun des regroupements de gens d'affaires identifiés, conditionnellement au respect par ces derniers des engagements et obligations du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial, Volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des RGA*;
- 2° approprie une somme maximale de 40 363 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour le soutien aux projets s'inscrivant dans le *Plan Commerce 2017-2020*.

---

Madame la conseillère Marie-Josée Savard revient à la séance et elle préside. Il est 10 h 56.

**CE-2019-0777 Autorisation pour une collecte de fonds sur la voie publique le samedi 25 mai 2019, effectuée par le *Groupe Scout de Château-D'Eau (District Québec) inc.*, à l'intersection de la rue Blain et du boulevard de l'Ormière, dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles - [LS2019-094](#) (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise *Groupe Scout de Château-D'Eau (District Québec) inc.*, à effectuer une collecte de fonds sur le boulevard de l'Ormière, à l'intersection de la rue Blain dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, le samedi 25 mai 2019 entre 8 heures et 18 heures. La collecte sera remise au samedi 1<sup>er</sup> juin 2019 en cas de mauvais temps.

---

**CE-2019-0778 Subvention à *La Fédération de l'âge d'or du Québec* pour l'organisation de son 49<sup>e</sup> congrès annuel, du 11 au 13 juin 2019, à Québec - [LS2019-114](#) (CT-2421744) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 1 000 \$ à *La Fédération de l'âge d'or du Québec* pour l'organisation de son 49<sup>e</sup> congrès annuel, du 11 au 13 juin 2019, à Québec.

---

**CE-2019-0779 Demande de permis portant le numéro 20190227-006, soumise pour la réalisation de travaux de réparation partielle du revêtement de la toiture existante en bardeau d'asphalte de la résidence patrimoniale sise au 1330, côte des Érables, dans l'arrondissement des Rivières - [PA2019-046](#) (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve la demande de permis portant le numéro 20190227-006, soumise pour la réalisation des travaux de réparation partielle du revêtement de la toiture existante en bardeau d'asphalte de la résidence patrimoniale sise au 1330, côte des Érables dans l'arrondissement des Rivières.

---

**CE-2019-0780 Participation d'un représentant du Service de police au séminaire annuel de la *N.A.T.I.A. (National Technical Investigator Association)* qui se tiendra à Kansas City, au Missouri, aux États-Unis, du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août 2019 - [PO2019-003](#) (CT-PO2019-003) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation d'un représentant du Service de police au séminaire annuel *N.A.T.I.A. (National Technical Investigator Association)* qui aura lieu à Kansas City au Missouri aux États-Unis du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août 2019, ou à toute autre date fixée par les organisateurs de cette activité, et à dépenser pour la participation à cette activité un montant de 5 500 \$;
- 2° le Service des finances à rembourser les dépenses engagées pour la participation du représentant de la Ville à cette activité, sur présentation des pièces justificatives.
- 

**CE-2019-0781 Ordonnance numéro O-128 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau artériel, relative à l'intersection Saint-David / Saint-David / Accès C.F.P. Samuel-De Champlain - Arrondissement de Beauport - TM2019-075 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte l'ordonnance numéro O-128 concernant la circulation à l'intersection Saint-David / Saint-David, relative au Règlement R.V.Q. 2111, jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0782 Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 27, 29 mars et 3 avril 2019**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 27, 29 mars et 3 avril 2019, tels que rédigés.

---

**CE-2019-0783 Transfert du poste de conseillère en environnement et de sa titulaire, madame Sylvie Verreault (ID. 025788), de la Section du suivi environnemental vers la Division de la prévention et contrôle des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu - RH2019-265 (CT-RH2019-265) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif transfère le poste de conseillère en environnement (P520), classe 4 (poste no 42695), et sa titulaire, madame Sylvie Verreault (ID. 025788), employée permanente, de la Section du suivi environnemental vers la Division de la prévention et contrôle (poste no 43841) des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0784 Création d'un poste de technicien en réseaux techniques urbains, classe 6, à la Division de l'éclairage et des réseaux techniques urbains du Service de l'ingénierie, et nomination de monsieur Gabriel Lavigne (ID. 130734) - RH2019-291 (CT-RH2019-291) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien en réseaux techniques urbains (F730), classe 6 (poste no 43864) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division de l'éclairage et des réseaux techniques urbains du Service de l'ingénierie;
- 2° nomme monsieur Gabriel Lavigne (ID. 130734), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de technicien en réseaux techniques urbains (F730), classe 6 (poste no 43864), à la Division de l'éclairage et des réseaux techniques urbains du Service de l'ingénierie, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0785 Modification à la structure administrative du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement - RH2019-292 (CT-RH2019-292) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve la structure administrative modifiée du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement telle qu'illustrée par les organigrammes actuel et proposé (annexes 1 et 2);
- 2° crée la Section des projets spéciaux de développement (CRB 38310) à la Division des projets majeurs et mise en valeur du territoire (CRB 38300) du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement;
- 3° crée l'emploi et le poste de directeur de section projets spéciaux de développement, à la Section des projets spéciaux de développement (CRB 38310) de la Division des projets majeurs et mise en valeur du territoire (CRB 38300) du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement. Cet emploi fera l'objet d'une analyse par le comité d'évaluation du personnel de direction afin d'évaluer son niveau d'emploi;
- 4° autorise le Service des ressources humaines à effectuer la mise à jour de la nomenclature des emplois du personnel de direction selon les conclusions du comité d'évaluation du personnel de direction;
- 5° autorise la Division de la dotation et planification de la main-d'oeuvre à procéder à la dotation du poste de directeur de section projets spéciaux de développement, à la Section des projets spéciaux de développement (CRB 38310) de la Division des projets majeurs et mise en valeur du territoire (CRB 38300) du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement;
- 6° approuve les mouvements de personnel conformément au tableau des mouvements de main d'oeuvre apparaissant à l'annexe 3;
- 7° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.



**CE-2019-0786** **Modification d'un poste de technicien en électricité, classe 6, en un poste de technicien en réseaux techniques urbains, classe 6, à la Division de l'éclairage et des réseaux techniques urbains du Service de l'ingénierie et affectation de madame France Boisvert (ID. 096943) - RH2019-305 (CT-RH2019-305) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie un poste de technicien en électricité (F704), classe 6 (poste no 39890), en un poste de technicien en réseaux techniques urbains (F730), classe 6 (poste no 43865) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division de l'éclairage et des réseaux techniques urbains du Service de l'ingénierie;
- 2° affecte madame France Boisvert (ID. 096943) à l'emploi de technicienne en réseaux techniques urbains (F730), classe 6 (poste no 43865), à la Division de l'éclairage et des réseaux techniques urbains au Service de l'ingénierie, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0787** **Mutation de madame Karine Michaud (ID. 022363) au poste de contremaîtresse aux équipements récréatifs et urbains à la Section du plein air de la Division du plein air et de l'animation urbaine du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - RH2019-322 (CT-RH2019-322) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif mute madame Karine Michaud (ID. 022363), employée permanente, au poste de contremaîtresse aux équipements récréatifs et urbains (D210), classe 7 (poste no 42508), à la Section du plein air de la Division du plein air et de l'animation urbaine du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0788** **Promotion de monsieur Patrick Lemaire (ID. 009015) à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie à la Section des opérations d'entretien des chaussées et des trottoirs de la Division de l'entretien des chaussées et des trottoirs de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation - RH2019-332 (CT-RH2019-332) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Patrick Lemaire (ID. 009015), employé permanent, à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie (D263), classe 6 (poste no 42412), à la Section des opérations d'entretien des chaussées et des trottoirs de la Division de l'entretien des chaussées et des trottoirs de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

**CE-2019-0789 Promotion de monsieur Dominik Renaud (ID. 007228) à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie à la Section des opérations sur les voies de circulation de la Division du déneigement, du nettoyage et des voies de circulation de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation - RH2019-333 (CT-RH2019-333) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Dominik Renaud (ID. 007228), employé permanent, à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie (D263), classe 6 (poste no 42495), à la Section des opérations sur les voies de circulation de la Division du déneigement, du nettoyage et des voies de circulation de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0790 Création d'un poste d'avocat à la Division du droit civil du Service des affaires juridiques et nomination de madame Alexandra Leclerc (ID. 166708) - RH2019-337 (CT-RH2019-337) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'avocat (P556), classe 6 (poste no 44385) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division du droit civil du Service des affaires juridiques;
- 2° nomme madame Alexandra Leclerc (ID. 166708), en qualité d'employée régulière, à l'emploi d'avocate (P556), classe 6 (poste no 44385), à la Division du droit civil du Service des affaires juridiques, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0791 Retraite le 1<sup>er</sup> juin 2019 de monsieur Michel Martin (ID. 013135), contremaître aux équipements récréatifs et urbains au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - RH2019-368 (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Michel Martin (ID. 013135), contremaître aux équipements récréatifs et urbains (poste no 42508) au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, le 1<sup>er</sup> juin 2019.

---

**CE-2019-0792 Subventions dans le cadre du Programme de subvention à l'aménagement de jardins partagés - LS2019-118 (CT-2423048) — (Ra-2121)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise le versement de onze subventions dans le cadre du *Programme de subvention à l'aménagement de jardins partagés*

pour un montant maximal de 94 183 \$, selon les modalités prévues au programme et la validation de la reddition de comptes exigée :

- *Association des bénévoles de Côté Jardins*, de 1 425 \$;
  - *Collège d'enseignement général et professionnel François-Xavier-Garneau*, de 12 827 \$;
  - *CIUSSS de la Capitale-Nationale*, pour le *Centre d'hébergement Saint-Antoine*, de 19 985 \$;
  - *Coopérative d'habitation l'Îlot fleuri*, de 1 176 \$;
  - *Coopérative d'habitation La maison du peuple*, de 2 810 \$;
  - *Centre de la petite enfance Gard'Amis*, de 3 600 \$;
  - *Commission scolaire de la Capitale*, pour l'*École des Berges*, de 10 284 \$;
  - *Garderie le Ranch des amis Inc.*, de 1 994 \$;
  - *L'Arche l'Étoile Inc.*, de 5 788 \$;
  - *L'Association des TCC des deux rives (Québec-Chaudière-Appalaches)*, de 16 200 \$;
  - *SSQ Société d'assurance-vie inc.*, de 18 094 \$.
- 

La séance est levée à 10 h 58

---

Marie-Josée Savard  
Vice-présidente

Julien Lefrançois  
Assistant-greffier

Rémy Normand  
Vice-président

JL/ir